

CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL
UNESCO

SOUS-REGION AMERIQUE DU SUD

**PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL EN
AMERIQUE DU SUD
2015-2020**



Approuvé à l'issue de la
REUNION SOUS-REGIONALE POUR L'AMERIQUE DU SUD
Tenue à Cusco, Pérou, du 5 au 7 mai 2015

Version finale du 10 juin 2015
Cusco (Pérou) – Paris (France)

Ce document constitue le résultat de la réunion sous-régionale « **Vers le Plan d'Action pour le Patrimoine Mondial en Amérique du Sud 2015-2020** » (**PAAS 2015-2020**), qui a eu lieu à Cusco, Pérou, du 5 au 7 mai 2015.

Pendant la 37^e session du Comité du Patrimoine Mondial (Phnom Penh, 2013), la communauté de l'**Amérique Latine et des Caraïbes (ALC)** a présenté les résultats du deuxième cycle du Rapport périodique pour ALC (2009-2013). A travers la Décision **37 COM 10A**, le Comité a félicité les Etats parties pour le Rapport et a demandé au Centre du Patrimoine Mondial (CPM) de développer un Plan d'Action en collaboration avec les Etats parties de la région pour le présenter à sa 38^e session (Doha, 2014).

Le **Plan d'Action Régional pour l'Amérique Latine et les Caraïbes 2014-2024 (PARALC)** a été élaboré par les Etats parties lors de la réunion régionale à Brasilia en avril 2014, en collaboration avec le CPM, les Organisations consultatives (OCs), ICOMOS, UICN et ICCROM et les Centres de Catégorie 2 (C2C) de la région, suite à la Décision **37 COM 10A**, avec l'objectif d'apporter un cadre d'action pour les trois sous-régions d'ALC.

Le Comité du Patrimoine Mondial a adopté le PARALC 2014-2024 à travers la Décision **38 COM 10B.4** (Doha, 2014) en demandant aux Etats parties de continuer de travailler avec le Centre du Patrimoine Mondial, les Organisations consultatives et les Centres de Catégorie 2 de la région, au développement de plans d'action sous-régionaux.

Le PARALC a reflété les objectifs stratégiques pour la mise en œuvre de la Convention (Crédibilité, Conservation, renforcement des Capacités, Communication et Communautés), identifiant en outre les défis spécifiques d'une ou de plusieurs sous-région(s) ALC et établissant comme thèmes prioritaires régionaux les typologies patrimoniales suivantes, identifiées et considérées pertinentes dans une ou plusieurs sous-région(s) ALC : le patrimoine urbain, les sites naturels, les paysages culturels et le patrimoine archéologique.

Le PAAS 2015-2020 a été élaboré sur la base du **PARALC**, des réponses reçues pendant le processus du **Rapport Périodique des pays en Amérique du Sud** et des **Etats de Conservation** évalués par le Comité au cours des dernières années. Le Plan constitue un cadre d'action prioritaire au niveau sous-régional, agréé et approuvé par les Etats parties en Amérique du Sud en tant que programme de travail commun.

Suite à une réflexion sur les thèmes principaux actuellement débattus dans la sous-région, identifiés autant dans les questionnaires du Rapport Périodique que dans les récentes évaluations sur l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial, ce Plan propose une série d'actions et d'activités axées sur les principales menaces et potentialités de la sous-région.

Chaque Etat partie donnera priorité aux activités qui lui sont possibles de réaliser, selon la diversité des réalités de chaque pays, en suivant les orientations du Plan d'Action 2015-2020.

Dans ce cadre, le Plan se compose de trois volets principaux :

1. **Plan d'Action pour le Patrimoine Mondial (PAAS-2015-2020)**
2. **Stratégie de Renforcement des Capacités pour les biens du Patrimoine Mondial (EFCAS)**
3. **Programme de Projets Pilotes dans les biens du Patrimoine Mondial (PPPAS)**

I. Contexte sous-régional

Les 10 pays de la sous-région d'Amérique du Sud ont ratifié la Convention du Patrimoine Mondial. La sous-région possède **65** biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial divisés en **44** biens culturels, **19** biens naturels et **2** biens mixtes, reconnus pour leur Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE).

Il devient donc évident que le nombre de **biens naturels et mixtes** inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial par l'Amérique du Sud **ne reflète pas la méga-diversité de la sous-région**. Trois pays de la sous-région ne comptent aucuns biens naturels ou mixtes inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial. Il est d'autant plus surprenant que malgré l'interaction reconnue entre culture et nature dans la sous-région, le nombre de sites mixtes est réduit à 2, tous deux localisés dans le même pays (RE-2¹).

Une des menaces identifiées dans le Rapport Périodique et les états de conservation récemment examinés par le Comité est **le manque de connaissances adéquates des systèmes de gestion**, et en particulier **la coordination et/ou coopération interinstitutionnelle(s)** (nationale(s) ou transnationale(s)) **limitée(s)**. Un exemple clair de ce fait est la faible coordination et connaissance des politiques de gestion et de conservation entre les différents niveaux institutionnels responsables de la protection du bien (gouvernement central, régional, provincial, municipal et/ou du district, et intersectoriel pour chaque niveau de gouvernement), et/ou l'absence de communication sur le développement d'outils de gestion entre les dites institutions (RE-3).

Dans ce contexte, il est en outre observé que les grands efforts investis par les autorités nationales dans la formulation de **plans de gestion** ne représentent pas l'équivalent des efforts investis dans leur mise en œuvre, qui est clairement affectée par le manque de participation des communautés locales et d'autres acteurs qui habitent au sein du bien, dans le processus de développement des plans de gestion (RE-3).

Parmi les différents facteurs qui affectent les biens inscrits au sein de la sous-région, ceux qui sont soulignés dans les états de conservation présentés au Comité du Patrimoine Mondial au cours de ces dernières années, sont les suivants: **la mobilité urbaine, en particulier les politiques et systèmes de transports publics, et les projets de développement et infrastructures urbaines** dans les centres urbains ou leurs abords, conjugués aux projets d'exploitation des ressources dans les sites naturels.

En ce sens, il est important de mettre l'accent sur la **nécessité d'allier les Master plans ou plans de gestion du bien**, en particulier les propositions de planification urbaine (pour l'aire de protection du bien ou de sa zone tampon), **avec les Programmes de développement et de gestion touristique**, qui requièrent une actualisation dans la création de produits touristiques qui soient compatibles avec le bien (RE-4).

De plus, le Rapport périodique et l'évaluation des rapports sur l'état de conservation des biens identifient les impacts du **tourisme de masse** comme une des plus grandes menaces

¹ RE= Résultat Escompté. Voir Plan d'Action au chapitre VI du présent document.

pour les biens. Les états de conservation évalués lors de la 38e session du Comité ont indiqué une augmentation de la demande touristique, surtout dans les biens naturels inscrits, impact qui à son tour génère une pression urbaine et des activités non compatibles avec le bien (RE-4).

L'augmentation des **Etudes d'Impact Environnemental (EIE)**, des **Etudes d'Impact Social (EIS)**, ou des **Etudes d'Impact sur le Patrimoine (EIP)** sollicitées par le Comité et les Organisations consultatives de la Convention aux Etats parties au cours des dernières années, est le reflet d'une préoccupation croissante face aux impacts négatifs potentiels sur la VUE des biens en raison des projets susmentionnés (RE-5).

De même, les risques associés aux **phénomènes causés par la nature, le changement climatique et l'Homme**, représentent un autre grand défi pour la conservation et la gestion des biens du Patrimoine Mondial dans la sous-région. Face à ces défis, l'urgence de promouvoir les plans de réduction et de gestion des risques pour les biens du Patrimoine Mondial est une évidence (RE-6).

Reposant sur ce diagnostic, le Plan d'Action pour l'Amérique du Sud (**PAAS 2015-2020**) figure au chapitre V.

Chaque Etat parti présentera au Centre du Patrimoine Mondial au moins 2 rapports d'évaluation des activités du PAAS 2015-2020, avec l'objectif de mener un suivi périodique de mise en œuvre des activités du PAAS 2015-2020 :

- Un *rapport d'état d'avancement* de la mise en œuvre des activités inscrites dans le « PAAS 2015-2020 » en juillet 2018 (correspondant au second cycle des activités établies dans le PAAS).
- Un *rapport final* sur la mise en œuvre des activités inscrites dans le « PAAS 2015-2020 » en décembre 2020 (correspondant au dernier cycle d'activités établies par le PAAS)

II. Stratégie de renforcement des capacités

Avec l'objectif de préparer le Programme de Renforcement des Capacités pour la sous-région, les thèmes suivants ont été identifiés, en deux sous-catégories. A partir de cela, la **Stratégie de Renforcement des Capacités pour l'Amérique du Sud (EFCAS)** suivante est développée :

- 1. Cadre d'action général pour la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial**
 - Politiques nationales, cadre légal pour le Patrimoine Mondial
 - Coordination / Coopération interinstitutionnelle (entre les différents niveaux de gouvernement et intersectoriel dans chaque niveau du gouvernement)
 - Education et sensibilisation sur le sens de la valeur du patrimoine
- 2. Gestion et Conservation des biens du Patrimoine Mondial**
 - Systèmes de gestion inclusifs (secteur public et privé, avec un accent particulier sur les communautés locales)
 - Gestion des visiteurs
 - Listes indicatives et nominations
 - Politiques de Tourisme durable et participatif
 - Systèmes intégrés de Développement Urbain et Territorial
 - Etudes d'Impact (Patrimonial, Environnemental, Socio-économique, Routier, etc.).
 - Programmes de gestion des risques

Les thèmes ou sous-thèmes indiqués, de même que le PAAS, proviennent des principales menaces identifiées grâce aux questionnaires du Rapport Périodique et aux états de conservation des biens évalués au cours des dernières années.

L'**EFCAS** est inclus dans le chapitre **VI**.

La Stratégie de Renforcement des Capacités développée par les Etats parties, a pour objectif de concevoir et mettre en œuvre un « Programme de Renforcement des Capacités 2015-2020 », avec la coopération du Centre de Catégorie 2 « Lucio Costa », l'ICCROM et le Centre du Patrimoine Mondial, et avec la collaboration, selon le cas, de l'ICOMOS et de l'UICN.

III. Projets Pilotes – Mise en œuvre pratique des projets

Conformément aux stratégies générales établies par le PARALC, le PAAS 2015-2020 propose l'établissement d'un Programme de Projets pilotes en Amérique du Sud (**PPPAS**).

Les projets sélectionnés comme faisant partie de la stratégie viseront à refléter les efforts des Etats parties pour répondre de manière efficace aux principales difficultés identifiées par le Plan d'Action sous-régional et contribuer à produire et diffuser des bonnes pratiques pour la conservation et la gestion des biens de la sous-région.

Chaque Etat partie a sélectionné dans ce cadre au moins un projet pilote qu'il considère important de développer pendant la période du PAAS 2015-2020 (si l'on tient compte de décembre 2020 comme date limite de mise en œuvre), et dans certains cas des projets où plusieurs pays participants ont été identifiés.

Au cours de la mise en œuvre des projets, les Etats parties maintiendront une étroite coopération et communication avec le CPM, afin de diffuser les bonnes pratiques réalisées, les accomplissements des projets et recevoir le soutien technique jugé nécessaire. Les Organes Consultatifs apporteront aussi leur expertise et leur conseil selon les demandes des Etats parties.

Pendant la mise en œuvre du PPPAS, et selon l'actualisation des initiatives de développement de projets du secteur public ou privé, les Etats parties pourront demander l'inclusion de davantage de projets qui respectent les conditions requises susmentionnées et contribuent à la promulgation de bonnes pratiques dans la sous-région.

La liste préliminaire du PPPAS est incluse au chapitre **VII** du document.

IV. Plan d'Action sous régional

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL											
Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	Résultats escomptés
RE1-A1: Renforcer la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine Mondial	A1.1	Révision de l'efficacité et de la pertinence des cadres et des politiques législatifs et institutionnels pour la conservation et la gestion du Patrimoine Mondial.	EP	CPM	Rapport de diagnostic de chaque Etat partie			X			RE1: Meilleure application de la Convention à travers le renforcement de la participation des Etats parties et des communautés locales dans les processus de conservation et de gestion des sites du Patrimoine Mondial
	A1.2	Evaluation et présentation au CPM d'un rapport sur les zones tampons des biens qui en manquent. Le cas échéant, présentation des propositions de protection des alentours du bien, en incluant la gradualité de leur application.	EP	CPM OC	Rapport sur la situation dans les zones tampons de même que sur les propositions de protection des alentours, incluant les politiques de gradualité dans leur application	X	X				
	A1.3	Politiques publiques de conservation et de développement qui considèrent le patrimoine naturel et culturel dans les orientations de la Convention.	EP		Outils nouveaux ou actualisés qui considèrent la conservation et le développement du patrimoine naturel et culturel dans les orientations de la Convention.				X		

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL											
Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	Résultats escomptés
	A1.4	Diffusion de la connaissance de la Convention du Patrimoine Mondial, soulignant la responsabilité et la gestion partagée entre les instances publiques, les acteurs sociaux et les communautés.	EP	CPM OC CC2 OA	Rapports sur les instruments appliqués et les résultats obtenus.	X		X		X 2	
RE2-A1: Actualiser les listes indicatives pour avoir une meilleure représentation du patrimoine naturel de même que les nouvelles typologies du patrimoine culturel.	A2.1	Actualisation des Listes Indicatives pour parvenir à une représentativité adéquate des biens du patrimoine naturel répondant aux recommandations scientifiques, de même que la représentation adéquate des nouvelles typologies du patrimoine culturel.	EP	CPM OC CC2	Listes indicatives actualisées et représentatives des sites naturels, culturels et mixtes présentés au Centre du Patrimoine mondial.	X		X			RE2: Augmentation de la représentation des biens naturels et de l'actualisation de la représentation des biens culturels de la sous-région dans la Liste du Patrimoine Mondial. ³
	A2.2	Promotion de la recherche de nouvelles typologies patrimoniales culturelles qui permettent l'amélioration de l'identification, de la conservation et de la gestion des sites.	EP	CPM OC CC2	Nombre de projets de recherche exécutés sur les nouvelles typologies du patrimoine culturel.					X	

² Cela se consolidera aux termes du cycle avec un rapport

³ Dans le cas du patrimoine naturel, il est recommandé d'utiliser comme référence **Biodiversidad Terrestre y la Lista del Patrimonio Mundial** accessible au lien suivant: https://www.iucn.org/about/work/programmes/wcpa_worldheritage/publications/pub_translations.cfm?uPubsID=4994

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
	A2.3	Elaboration de dossiers de nomination avec une attention particulière aux nouvelles typologies patrimoniales ou typologies sous-représentées, préparées par des équipes multidisciplinaires et interinstitutionnelles. La participation des communautés locales dans les processus de nomination sera incluse.	EP	CPM OC	Nombre de dossiers de nomination de nouvelles typologies ou de typologies sous-représentées, élaborés et remis par des équipes multidisciplinaires qui incluent la participation communautaire.	X		X		X		
RE3-A3: Améliorer la communication et la coopération interinstitutionnelle dans la gestion et les connaissances des biens du Patrimoine Mondial.	A3.1	Développement de politiques et de mécanismes pour la prise de décision, qui articulent et coordonnent les différents niveaux de gestion (interinstitutionnel et intersectoriel) des biens du Patrimoine Mondial.	EP		Rapport sur les mécanismes de gestion interinstitutionnelle générés et les résultats correspondants.	X		X		X		RE3: Gestion transversale et interinstitutionnelle efficace des EP, appliquée aux biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial
	A3.2	Concevoir ou identifier les interlocuteurs des diverses institutions nationales qui interagissent dans la gestion des biens naturels et culturels du Patrimoine Mondial.	EP		Liste actualisée des interlocuteurs de chaque institution qui interagit dans la gestion des biens du Patrimoine Mondial.	X		X		X		

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
	A3.3	Amélioration des mécanismes et instruments de communication entre les points focaux des biens du Patrimoine Mondial et les institutions en lien avec la gestion des biens nationaux du Patrimoine Mondial.	EP		Rapport sur les accords entre les points focaux et les différentes institutions ayant des compétences au sein des biens.	X		X		X		
	A.3.	Etablissement, renforcement et application de structures de gestion dans tous les biens inscrits qui le requièrent.	EP	CPM OC	Systèmes de gestion des biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial en application.	X		X		X		
RE4-A4: Développer et mettre en œuvre des politiques participatives de tourisme durable et les inclure dans les cadres nationaux de gestion du patrimoine.	A4.1	Développement d'une Stratégie et d'un Plan d'Action national de Tourisme durable pour les biens du Patrimoine Mondial, incluant:	EP	CPM OC	Nombre de plans d'action de tourisme durable dans les 10 EP	X		X		X		RE4: Inclusion des Plans de tourisme durable et participatif (communautés) dans les politiques nationales patrimoniales
	A 4.1.1	Développement de plans de gestion des visiteurs, qui incluent des études de capacité de charge et/ou d'accueil et paramètres de modifications acceptables, au sein des biens où l'on constate la présence d'activité touristique.	EP	CPM OC	Nombre de plans de gestion des visiteurs développés	X		X		X		
	A 4.1.2	Développement et application d'un système d'indicateurs de suivi sur l'impact de l'activité touristique, adapté aux caractéristiques des biens du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC	Systèmes d'indicateurs de suivi appliqués	X		X		X		

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL											
Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	Résultats escomptés
						2020					
	A 4.1.3	Développement de stratégies de participation et de formation des communautés, le cas échéant, dans la gestion touristique des biens du Patrimoine Mondial, avec l'accent sur l'amélioration de la qualité de la vie de ces dernières et dans la conservation des biens, à travers des projets socio-productifs et/ou de services.	EP	CPM OC	Projets socio-productifs, de services et de conservation formulés et en cours d'exécution	X	X	X			
RE5-A5: Renforcer le cadre légal pour le développement des Etudes d'Impact Environnemental, Patrimonial et Socio-économique des projets ou initiatives qui pourraient affecter la VUE des biens du Patrimoine Mondial. ⁴	A5.1	Actualisation des Systèmes de Gestion des biens inscrits pour promouvoir le développement d'études d'impact. Cela inclue le renforcement d'instruments et de bases de données, de même que l'identification du potentiel impact sur la VUE de projets et initiatives dans ses alentours.	EP	CPM OC	Nombre de Systèmes de Gestion actualisés qui intègrent des études d'impacts	X	X	X			RE5: Développement des Etudes d'Impacts en préalable à la mise en œuvre des projets de développement
	A5.2	Développement de mécanismes qui viabilisent l'inclusion des communautés dans les études d'impact, dans les cas où la législation nationale ne le prévoit pas.	EP	CPM OC	Nombre d'études d'impacts avec la participation des communautés locales	X	X	X			

⁴ Bases de la VUE (critères, authenticité et intégrité, mesures de protection et de gestion)

PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL

Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
RE6-A6: Développer des programmes et des plans de gestion des risques au sein des biens du Patrimoine Mondial, avec une attention particulière sur les impacts dus au changement climatique.	A6.1	Développement de plans de gestion des risques pour les biens du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC								RE6: Politiques efficaces, efficientes et effectives dans la promotion des Plans de gestion des risques
	A 6.1.1	Actualisation de l'inventaire des risques associés aux désastres, de même que l'état de préparation face à ces derniers.	EP		Au moins un inventaire des risques et de l'état de préparation dans chacun des 10 EP	X						
	A 6.1.2	Développement de Plans d'Action de Risques.	EP		Au moins un Plan d'Action des risques dans chacun des 10 EP					X		
	A6.2	Développement de comités de direction des institutions gouvernementales et non-gouvernementales, éducatifs et d'experts, pour le développement de projets de recherche dans la gestion des risques.	EP	OC	Présentation des comités de direction pour chaque Etat partie	X	X	X				

V. Stratégie de Renforcement des Capacités

STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (EFCAS)											
Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	Résultats escomptés
						2020	2018	2019	2020		
RE1-A1.1: Développer des programmes et des campagnes de communication dans toutes les couches de la société	A 1.1.1	Identification des institutions, installations et réseaux qui agissent comme prestataires d'activités de renforcement des capacités pour la gestion et la conservation du patrimoine.	EP	CPM OC	Au moins 1 action par pays	X	X	X	X	#	RE1: Education et sensibilisation adéquates sur le sens de la valeur du patrimoine comme facteur identitaire et vecteur de développement
	A 1.1.2	Réalisation d'activités de sensibilisation, d'éducation et de divulgation (aux niveaux national et sous-régional) sur les devoirs et bénéfices de la Convention et des concepts du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC CC2	Au moins 1 action par pays	X	X	X	X	#	
RE1-A1.2.: Organiser et produire des informations sur la gestion et la conservation du patrimoine dans toutes les couches de la société	A 1.2.1	Développement de supports didactiques sur les thèmes émergents concernant la gestion et la conservation du Patrimoine Mondial en Amérique du Sud. <ul style="list-style-type: none"> • Efficacité de la gestion • Etudes d'Impact (routier, environnemental, socio-économique, patrimonial et visuel) • Gestion des zones tampons et des environs immédiats • Développement durable • Changement climatique • Gestion des risques 	EP	CPM OC CC2	Au moins 1 action par pays	X	X	X	X	#	

Chaque Etat Partie décidera à quelle période il accomplira l'action

STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (EFCAS)

Objectifs	Activités		Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
	A 1.2.2	Traduction de supports d'orientation en espagnol et en portugais.	EP	CC2	Au moins 1 action par pays	X		X		X	#	
RE1-A1.3: Développer des actions de formation	A1. 3.1	Promotion de l'échange de connaissances des bonnes pratiques et d'expériences sur la conservation, la gestion et le suivi du patrimoine.	EP	CC2 CPM OC	Au moins 1 action par pays	X		X		X	#	
	A1. 3.2	Création de modules "en ligne" de renforcement des capacités (en espagnol et en portugais).	EP	CPM OC CC2	Au moins 1 action par pays	X		X		X	#	
RE1-A1.4: Promouvoir la diffusion de connaissances pour toutes les couches de la société	A1. 4.1	Réalisation de campagnes d'information destinées aux communautés locales, traditionnelles et aux villages indigènes en lien avec leurs droits et devoirs dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC CC2	Au moins 1 action par pays par type de patrimoine (naturel et culturel)					X	#	
	A1. 4.2	Création de supports de communication web (sites, vidéoconférences, "podcasts") sur des thèmes clés pour le grand public (en espagnol et en portugais).	EP	CC2 CPM OC	Au moins 1 action par pays					X	#	
	A1. 4.3	Création de plateformes "en ligne" qui faciliteraient l'accès aux documents clés, aux bonnes pratiques et aux outils d'auto-apprentissage, création de formations et d'autres formes de coopération qui renforceraient les réseaux internationaux	EP	CC2 CPM OC	Au moins 1 action par pays	X		X		X		

STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (EFCAS)

Objectifs	Activités	Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
	actuels du patrimoine en ALC. http://whc.unesco.org/fr/lac ⁵										
RE2-A2: Améliorer la représentation et la diversité des biens sous régionaux dans la Liste du Patrimoine Mondial	A2.1	Organisation d'ateliers d'actualisation des Listes Indicatives avec l'accent mis sur la réponse donnée à la sous-représentation des typologies identifiées dans les Rapports Périodiques de chaque pays	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		RE2: Représentation des biens naturels et culturels de la sous-région dans la Liste du Patrimoine Mondial
	A2.2	Organisation de rencontres de formation de gestionnaires pour l'inclusion des communautés locales aux processus de candidature, où l'activité s'applique.	EP	CPM OC	Au moins 1 rencontre	X	X	X	#		
RE3-A3: Améliorer la communication et la coopération interinstitutionnelle dans la gestion des biens du Patrimoine Mondial	A3.1	Organisation d'ateliers nationaux relatifs au développement de politiques de communication et de coopération interinstitutionnelle des biens du Patrimoine Mondial	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		RE3: Actualisation des politiques nationales et des cadres légaux pour la gestion et la conservation du Patrimoine Mondial
	A3.2	Organisation d'ateliers sous-régionaux relatifs au développement de politiques d'information, communication et coopération transnationale des biens du Patrimoine Mondial en série et transfrontaliers	EP	CPM OC	Au moins 2 ateliers	X	X	X			

⁵ Doit être développé en collaboration avec "Sharing best practices in World Heritage management".

STRATEGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES (EFCAS)

Objectifs	Activités	Mené par	Partenaires	Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
					X	X	X	X	X	X	
RE4-A4: Développer et mettre en œuvre des politiques participatives de tourisme durable et les inclure dans les cadres nationaux de gestion	A4.1	Organisation d'ateliers sous-régionaux sur le tourisme durable et participatif au sein des biens du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC	Au moins 2 ateliers	X	X	X			RE4: Inclusion des Plans de tourisme durable et participatif (communautés) dans les politiques nationales patrimoniales
	A4.2	Organisation d'ateliers nationaux de communication et intégration des communautés locales aux politiques de tourisme durable pour la gestion des biens.	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		
RE5-A5: Renforcer le cadre légal pour le développement d'études d'Impact Environnemental , Socio-économique, de mobilité et du Patrimoine au préalable au développement de projets	A5.1	Formation de gestionnaires des biens du Patrimoine Mondial dans les processus d'études d'impact afin qu'ils puissent collaborer dans les processus de leur développement.	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		RE5: Développement des Etudes d'Impact au préalable à la mise en œuvre des projets de développement
	A5.2	Organisation d'ateliers nationaux (sous-groupes) sur la formation pour le développement d'Etudes d'Impact au sein des biens du Patrimoine Mondial.	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		
RE6-A6: Développer des programmes de plans de gestion et d'atténuation des risques dans les biens	A6.1	Organisation d'ateliers sous-régionaux sur la formation pour le développement de Plans de gestion des risques, prenant en considération les impacts du changement climatique.	EP	CPM OC	Au moins 2 ateliers	X	X	X	#		RE6: Développement et mise en œuvre d'un Programme de gestion des risques nationaux dans les politiques de gestion des biens du Patrimoine Mondial
	A6.2	Organisation d'ateliers nationaux de gestion des risques	EP	CPM OC	Au moins 1 atelier	X	X	X	#		

VI. Maquette du Programme des projets pilotes en Amérique du Sud – PPPAS

PROGRAMME DES PROJETS PILOTES EN AMERIQUE DU SUD - PPPAS										
Activités	Titre du Projet	Pays	Promoteur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
RE1-A1: Développer des projets utilisant la Liste en Danger comme un outil pour renforcer la protection des biens extrêmement vulnérables	Projet 1: Bien: Ville de Potosí	Bolivie								RE1: Meilleure application des outils de la Convention du Patrimoine
	Projet 2: Bien: P.N. Los Katíos	Colombie								
	Projet 3: Bien: Coro et son port	Venezuela								
RE2-A2: Développement et mise en œuvre de projets participatifs (communautés locales) de développement durable au sein des biens du Patrimoine Mondial qui génèrent des effets positifs sur le niveau de vie, la réduction de la pauvreté et l'inclusion des femmes et des jeunes dans la conservation du patrimoine mondial	Projet 1: Bien: Salvador de Bahía-Cartagena de Indias	Brésil Colombie								RE2: Développement durable des biens inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial
	Projet 2: Bien: P.N. Los Katíos	Colombie								
	Projet 3: Bien: Santa Cruz de Mompox	Colombie								
	Projet 4: Bien: Pantanal	Bolivie Paraguay								
	Projet 5: Bien: Machu Picchu	Pérou								
	Projet 6: Bien: P.N. Manu	Pérou								
	Projet 7: Bien: Qhapaq Ñan	Argentine Bolivie Chili Colombie								

PROGRAMME DES PROJETS PILOTES EN AMERIQUE DU SUD - PPPAS

Activités	Titre du Projet	Pays	Promoteur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
		Equateur Pérou								
	Projet 8: Bien: Coro et son port	Venezuela								
RE3-A3: Développement et mise en œuvre de projets participatifs (communautés locales) de tourisme durable au sein des biens du Patrimoine Mondial	Projet 1: Bien: Santa Cruz de Mompox	Colombie								RE3: Projets de tourisme durable et participatif (communautés) au sein des biens du Patrimoine Mondial
	Projet 2: Bien: Galápagos	Equateur								
	Projet 3: Bien: Pantanal	Bolivie Paraguay								
	Projet 4: Bien: Machu Picchu	Pérou								
	Projet 5: Bien: P.N. Manu	Pérou								
	Projet 6: Bien: P.N. Huascarán	Pérou								
	Projet 7: Bien: Qhapaq Ñan	Argentine Bolivie Chili Colombie Equateur Pérou								

PROGRAMME DES PROJETS PILOTES EN AMERIQUE DU SUD - PPPAS

Activités	Titre du Projet	Pays	Promoteur	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Résultats escomptés
	Projet 8: Bien: Paysage Culturel et Industriel Frigorífico Anglo	Uruguay								
	Projet 9: Bien: Coro et son port	Venezuela								
	Projet 10: Bien: P.N. Canaima	Venezuela								
RE4-A4: Développement de projets de gestion et d'atténuation des risques au sein du Patrimoine Mondial, en particulier ceux associés aux menaces causées par l'Homme (Exemple: activités illégales) ou par la nature (Exemple: changement climatique).	Projet 1: Bien: Forte Samaipata	Bolivie								RE4: Politiques de Plans de gestion des risques efficaces
	Projet 2: Bien: Salvador de Bahía-Cartagena de Indias	Brésil Colombie								
	Projet 3: Bien: Ville de Quito et Quartier historique de la ville portuaire de Valparaiso	Chili Equateur								
	Projet 4: Bien: Chavín	Pérou								
	Projet 5: Bien: Machu Picchu	Pérou								
	Projet 6: Bien: P.N. Huascarán	Pérou								
	Projet 7: Bien: Coro et son port	Venezuela								
	Projet 8: Bien: P.N. Canaima	Venezuela								